

Note n° 46 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

30 juin 2018



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 58 39 30 23 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org

Note n° 46 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 30 juin 2018

Réunion du Groupe des neuf

Les neuf organisations de retraité-e-s se sont réunies le 19 juin. Cette réunion n'a pas répondu à toutes les questions pour lesquelles nous devons donner notre avis lors de la prochaine réunion des neuf, le 3 juillet : n'hésitez pas à répondre aux questions ci-dessous pour mandater votre délégation.

Action : bilan du 14 juin, la pétition, la suite...

Tout le monde a constaté une mobilisation du 14 juin inférieure à celle du 15 mars, c'était essentiellement une manifestation de militant-e-s, toujours mobilisé-e-s. Pourtant, sur les marchés, le mécontentement ne faiblit pas, la colère reste comme l'augmentation de la CSG et la baisse des pensions, la pétition reçoit un excellent accueil, le caractère unitaire des actions est salué, le corps social des retraité-e-s s'est imposé... et la présence de l'UNSA, voire de la CFDT sans nos actions, sur nos mots d'ordre confirme le poids des neuf dans la mobilisation sociale. Certes, quelques raisons avouées expliquent une partie des déficiences : vacances, frot, absence d'annonce dans les médias... **mais quelle est la raison politique ?** L'effet du choc de la CSG est retombé ? Fatalisme ? Impuissance face à la politique de Macron, à l'usage de ce que subissent d'autres secteurs ?

➤ Qu'avez-vous constaté dans vos départements ? Quels sont vos constats et analyses locales ? Votre avis est important pour déterminer les suites...

Adaptation de nos revendications : en septembre, nous ne pourrions plus revendiquer une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG pour tous, qui met fin au gel des pensions, qui revérifie toutes les pensions ne timbrées plus en septembre. Sans modifier le fond de nos revendications, nous mettrons en avant un budget 2019 qui reprend les mêmes demandes.

- Faut-il prévoir une mobilisation en automne pour peser sur le budget 2019 ?
- Ou/et prévoir de se mobiliser début 2019 lorsqu'apparaîtront de nouveaux problèmes pour les retraité-e-s : les décotes des complémentaires et le prélevement des impôts à la source ?
- Faut-il interpeller le président du groupe LREM à l'assemblée ?

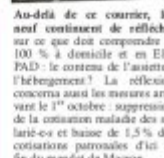
Les 9 organisations ont décidé :

- De continuer à faire signer la pétition, bien accueillie par les retraité-e-s, jusqu'en septembre.
- De poursuivre la mobilisation en l'élargissant sur le pouvoir d'achat.
- Le principe d'une journée nationale d'action à la retraite.

Réponse au Haut Conseil

Rappel : les neuf ont imposé au Haut Conseil de l'Age un rapport sur la perte d'autonomie qui rejette un financement privé, puis demandé un autre avis prônant la prise en charge à 100% par la sécu. En « réponse », François le Président du Haut Conseil a envoyé aux neuf une note écrite « 5^e risque », ce qui est inacceptable.

En effet, la perte d'autonomie représente un aléa de la vie de la naissance à la mort, pouvant survenir à tout âge, et non pas un risque à part. Elle nécessite comme la maternité, la maladie, le décès, l'accident du travail, une solidarité nationale, et non familiale, identique sur tout le territoire. Son financement doit reposer sur les cotisations sociales, pas sur l'impôt CSA, CASA, ni sur une assurance complémentaire obligatoire.



Au-delà de ce courrier, les neuf continuent de réfléchir sur ce que doit comprendre le 100 % à domicile et en EHPAD : le contenu de l'aide et l'hébergement ? La réflexion concerne aussi les mesures arrivant le 1^{er} octobre : suppression de la cotisation maladie des salarié-e-s et baisse de 1,5 % des cotisations patronales d'ici la fin du mandat de Macron.

SOMMAIRE

- La réunion du Groupe des neuf du 19 juin :
 - Action : bilan du 14 juin, la pétition, la suite...
 - Réponse au Haut Conseil
 - Les neuf et la CFDT
- A savoir sur la CFDT
- Prélèvement de l'impôt sur les pensions

Pour retrouver toutes les expressions de l'UNIRS : <https://solidaires.org/UNIRS-Union-nationale-interprofessionnelle-des-retraite-es-solidaires>
et les notes mensuelles UNIRS : <https://solidaires.org/Bulletin-UNIRS->

Note n° 46 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 30 juin 2018

Réunion du Groupe des neuf

Les neuf organisations de retraité-e-s se sont réunies le 19 juin. Cette réunion n'a pas répondu à toutes les questions pour lesquelles nous devons donner notre avis lors de la prochaine réunion des neuf, le 2 juillet : n'hésitez pas à répondre aux questions ci-dessous pour mandater notre délégation.

Action : bilan du 14 juin, la pétition, la suite...

Tout le monde a constaté une mobilisation du 14 juin inférieure à celle du 15 mars, c'était essentiellement une manifestation de militant-e-s, toujours mobilisé-e-s. Pourtant, sur les marchés, le mécontentement ne faiblit pas, la colère reste contre l'augmentation de la CSG et la baisse des pensions, la pétition reçoit un excellent accueil, le caractère unitaire des actions est salué, le corps social des retraité-e-s s'est imposé ... et la présence de l'UNSA, voire de la CFDT sans nos actions, sur nos mots d'ordre confirme le poids des neuf dans la mobilisation sociale. Certes, quelques raisons avancées expliquent une partie des défections : vacances, foot, absence d'annonce dans les médias... **mais quelle est la raison politique ?** L'effet du choc de la CSG est retombé ? Fatalisme ? Impuissance face à la politique de Macron, à l'image de ce que subissent d'autres secteurs ?

- Qu'avez-vous constaté dans vos départements ? Quels sont vos constats et analyses locales ? Votre avis est important pour déterminer les suites...

Adaptation de nos revendications : en septembre, nous ne pourrons plus revendiquer une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG pour tous, qui met fin au gel des pensions, qui valorise toutes les pensions ne tiendra plus en septembre. Sans modifier le fond de nos revendications, nous mettrons en avant un budget 2019 qui reprend les mêmes demandes.

- Faut-il prévoir une mobilisation en automne pour peser sur le budget 2019 ?
- Ou/et prévoir de se mobiliser début 2019 lorsqu'apparaîtront de nouveaux problèmes pour les retraité-e-s : les décotes des complémentaires et le prélèvement des impôts à la source ?
- Faut-il interpeller le président du groupe LREM à l'assemblée ?

Les 9 organisations ont décidé :

- De continuer à faire signer la pétition, bien accueillie par les retraité-e-s, jusqu'en septembre.
- De poursuivre la mobilisation en l'élargissant sur le pouvoir d'achat.
- Le principe d'une journée nationale d'action à la rentrée

Réponse au Haut Conseil

Rappel : les neuf ont imposé au Haut Conseil de l'Age un rapport sur la perte d'autonomie qui rejette un financement privé, puis demandé un autre avis prônant la prise en charge à 100 % par la sécu. En « réponse », Fragonard le Président du Haut Conseil a envoyé aux neuf une note intitulée « 5^e risque », ce qui est inacceptable.

En effet, la perte d'autonomie représente un aléa de la vie de la naissance à la mort, pouvant survenir à tout âge, et non pas un risque à part. Elle nécessite comme la maternité, la maladie, le décès, l'accident du travail, une solidarité nationale, et non familiale, identique sur tout le territoire. Son financement doit reposer sur les cotisations sociales, pas sur l'impôt CSA, CASA, ni sur une assurance complémentaire obligatoire.



Au-delà de ce courrier, les neuf continuent de réfléchir sur ce que doit comprendre le 100 % à domicile et en EHPAD : le contenu de l'assiette ? l'hébergement ? La réflexion concerne aussi les mesures arrivant le 1^{er} octobre : suppression de la cotisation maladie des salarié-e-s et baisse de 1,5 % des cotisations patronales d'ici la fin du mandat de Macron.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-46-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>